

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2019 À 19H30 À LA SALLE DU CONSEIL DU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^e ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Mario Henderson, conseiller au district #6 les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Absence motivée : Monsieur Gilles Dagenais, maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

Selon l'organigramme déposé en 2019, Monsieur le conseiller Mario Henderson, présidera la séance régulière à titre de Maire suppléant.

OUVERTURE & CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2019-12-328

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance à 19H32 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-12-329

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel avec les ajouts suivants :

- 18.1** Acceptation finale travaux de pavage / Rang Saint-Antoine, retenue
- 18.2** Balises dans l'emprise publique
- 28.3** Mandat « Solinov » / Préparation appel d'offres vidange des étangs
Congrès F.Q.M.

ADOPTÉ

2019-12-330

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 25 NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 4 et 25 novembre 2019;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER les procès-verbaux du 4 et 25 novembre 2019 tels que rédigés.

ADOPTÉ

2019-12-331 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- *Liste des comptes à payer au 2 décembre 2019 : **106 105.78 \$**;*
- *Liste des paiements émis entre 5 novembre au 1^{er} décembre 2019 : **291 640.77 \$**;*
- *Liste des salaires émis durant cette période : **38 618.38 \$***

Le conseil municipal accepte également la facture de M. Réjean Lefort au montant de **3 022.80 \$** pour des réparations effectuées sur les équipements à neige, dont le camion Sterling et le tracteur Colpron.

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale /secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

6. MOT DU MAIRE

Monsieur Mario Henderson, maire suppléant désire remercier les citoyens qui se déplacent pour venir assister aux séances du conseil.

Pour la période des fêtes vous pouvez utiliser les services de raccompagnement tel qu'Opération Nez-Rouge et à Ste-Clotilde il existe Go-Accompagnement. Nous vous demandons d'être prudent sur les routes.

Nous sommes à mi-mandat et on prépare le prochain budget. Lors de changement de conseil, il y a toujours une période d'adaptation entre les membres du conseil.

En 2019, il y a eu moins de travail de fait sur le terrain sauf les travaux de la Phase IV. Pour l'année 2020, la municipalité sera plus visible entre autres avec la vidange des étangs, la réfection du rang du Moulin, la préparation de la Phase V, la réalisation de la surface de deck hockey. Il existe aussi le programme Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) où nous pouvons aller chercher une subvention. De plus, il y aura l'inventaire de tout ce qui n'a pas été rénové en égout et aqueduc.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Madame Mélissa St-Jean mentionne de ne pas oublier « La Guignolée » qui aura lieu le 14 décembre prochain. Elle désire féliciter le Club de Chasse et pêches des Frontières pour le souper de chasse qui a eu lieu ce samedi à la Cabane à sucre Midas.

Monsieur le conseiller Richard Beaudin

Monsieur Richard Beaudin dit avoir rencontré les pompiers et il a été question des heures de bénévolat faites pas les pompiers durant l'année courante. Que les pompiers qui ont fait plus de 200 heures de bénévolat peuvent avoir une lettre de services admissibles non-rémunérés. Des discussions ont lieu entre les membres du conseil et le directeur incendie, M. Paul Dagenais.

2019-12-332

MONTANT POUR POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QU'il existe un montant déductible pour des pompiers volontaires ayant effectué au moins 200 heures de services admissibles non-rémunérés;

CONSIDÉRANT QUE certains pompiers de notre service incendie peuvent avoir droit à ce crédit d'impôt au cours d'une année d'imposition;

Après délibération

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'autoriser le directeur de service incendie, à émettre un certificat au nom de la municipalité afin d'attester le nombre d'heure non-rémunérées pour les pompiers admissibles.

ADOPTÉ

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge invite la population à participer à la « Soirée de Noël » organisée au Magasin Pierre Machabée, le 6 décembre prochain. Il est important d'encourager l'économie locale.

Il mentionne que l'entente avec l'Aréna de Saint-Rémi il y a une (1) journée de réserver pour l'utilisation de la glace pour notre municipalité. Il faudrait vérifier à quel moment il va y avoir un bloc de trois (3) heures pour le hockey.

Pour le prochain organigramme des comités pour l'année 2020, il désire mentionner ne plus vouloir faire partie du comité des loisirs.

Monsieur le conseiller Richard Beaudin

Monsieur Richard Beaudin demande au chef d'équipe, M. Stéphane Laberge si à chaque tempête nous sommes équipés pour déneiger la rue Notre-Dame et en combien de temps. M. Laberge mentionne que la municipalité est toute équipée pour effectuer ce travail et que le tout peut se faire en quatre (4) heures. Il mentionne qu'habituellement il attend une (1) journée avant de procéder au nettoyage.

Monsieur Mario Henderson, maire suppléant souligne que s'il y a une période critique, Monsieur le Maire ainsi que deux (2) conseillers attitrés au déneigement peuvent autoriser le nettoyage de la rue Notre-Dame.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Régis Gauthier

M. Régis Gauthier désire savoir que représente le montant de la firme Dunton Rainville, s'enc au montant de **9 227.26\$** dans la liste des comptes à payer. La directrice générale mentionne que cette facture représente les frais pour des opinions juridiques et rencontre avec l'avocate dans le dossier de la Ferme Bella Holstein.

M. François Boulerice / Fossé de ligne 774, Notre-Dame

M. François Boulerice informe les membres du conseil avoir fait un avaloir près du 774, Notre-Dame et avoir trouvé un tuyau. Il désire faire un fossé mitoyen à ses frais de 24'' à 18'' de profondeur.

Monsieur Mario Henderson, maire suppléant lui mentionne qu'il est dans ses droits d'en demander un, mais avec le consentement du propriétaire du 774, Notre-Dame. Sans son consentement, tu pourrais être poursuivi.

M. Alain Ménard / Service ambulancier CETAM

M. Alain Ménard demande si c'est bien vrai que l'ambulance CETAM est revenue à Saint-Chrysostome.

M. Paul Dagenais, directeur incendie explique qu'une ambulance est revenu de jour dans notre municipalité, qu'elle est positionnée à la caserne incendie. L'horaire est de 7H00 à 17H30 et qu'ensuite elle s'en va à Ormstown. Il désire spécifier que lorsque l'ambulance qui est positionnée à Ormstown doit quitter pour une urgence (de jour) que l'ambulance de Saint-Chrysostome doit s'en aller à Ormstown pour couvrir le territoire. Il souligne de là l'importance d'avoir de bonne formation PR.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

2019-12-333

8. AFFECTATION SOURCE DE FINANCEMENT / ILÔT INTERGÉNÉRATIONNEL (GAZEBO)

ATTENDU que la municipalité a bénéficié d'une aide financière de **25 000 \$** du « **Programme Nouveaux Horizons** » pour la construction de l'îlot intergénérationnel au terrain de loisirs;

ATTENDU QU'il en a coûté **32 032.15 \$** pour la réalisation du projet;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'indiquer la source de financement pour la différence des coûts;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFECTER la somme de **7 032.15 \$** à même le surplus libre afin de financer la différence des coûts du projet.

ADOPTÉ

2019-12-334 **9. AUTORISATION DE PAIEMENT / DÉCOMPTE PROGRESSIF #2, RÉFECTION DE DIVERSES RUES ET REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES (PHASE IV)**

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme *AVIZO experts-conseil* et de la directrice-générale, autorise le paiement du décompte progressif # 2 à *M. Potvin Excavation* au montant de **541 708.30 \$** (taxes incluses).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 213-2019 de même que les crédits votés pour l'exercice 2019 au fonds d'investissement.

ADOPTÉ

2019-12-335 **10. DEMANDE MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT / SERVICE DE L'ARCHIVISTE 2020**

CONSIDÉRANT le besoin d'élaguer nos archives municipales;

CONSIDÉRANT que la MRC le Haut-Saint-Laurent met à la disposition des municipalités l'archiviste de la MRC;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la MRC le Haut-Saint-Laurent les services de l'archivistes pour une période de trois (3) mois pour l'année 2020.

ADOPTÉ

2019-12-336 **11. SOUSSIONS ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET EAUX USÉES / 2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour les services de laboratoire pour les années 2020-2021-2022;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les trois (3) soumissions suivantes :

	NOM DU LABORATOIRE	PRIX 2020 AVANT TAXES	PRIX 2021 AVANT TAXES	PRIX 2022 AVANT TAXES
1	Laboratoire Eurofins + Transport	3 488.00 \$ 720.00 \$		

	+ Frais disposition	160.00 \$		
		4 368.00 \$	4 368.00 \$	4 368.00 \$
2	Laboratoire Veritas	8 158.00 \$	8 158.00 \$	8 158.00 \$
3	Laboratoire AGAT	8 335.50 \$	8 505.00 \$	8 675.00 \$

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir les services du « Laboratoire Eurofins » pour les services de laboratoire pour les années 2020-2021-2022.

ADOPTÉ

2019-12-337 **12. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2020**

CONSIDÉRANT que l'article 48 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le lundi et si le jour fixé par le conseil pour une séance ordinaire se trouve à être un jour de fête, la séance sera tenue le jour juridique suivant (Règlement #001-99) et débuteront à 19H30 :

- Lundi, le 13 janvier
- Lundi, le 3 février
- Lundi, le 2 mars
- Lundi, le 6 avril
- Lundi, le 4 mai
- Lundi, le 1^{er} juin
- Lundi, le 6 juillet
- Lundi, le 3 août
- Mardi, le 8 septembre (Lundi 7 septembre : Fête du travail)
- Lundi, le 5 octobre
- Lundi, le 2 novembre
- Lundi, le 7 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

2019-12-338 **13. ASSURANCES / COUVERTURE**

CONSIDÉRANT le besoin d'augmenter une couverture supplémentaire de contenu pour la bibliothèque pour un global de 400 000 \$ pour l'ensemble du Centre culturel Dr Marc Hétu;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la Mutuelle des Municipalités du Québec le coût que pourrait représenter l'augmentation de notre police d'assurance pour le Centre culturel Dr Marc Héту.

ADOPTÉ

2019-12-339

14. DEMANDE D'APPUI MRC HAUT SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que de nombreuses routes en milieu ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT que des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réception et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT que le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq (5) municipalités initient un mouvement afin de demander au ministère des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministère des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

En conséquence

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq (5) municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au députée, Mme Claire Isabelle afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires.

ADOPTÉ

15. TRANSPORT ADAPTÉ / APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Le Conseil municipal désire avoir plus d'explication relativement aux frais administratifs pour le transport adapté. La directrice générale fera des vérifications à cet effet et le point est reporté à une séance ultérieure.

2019-12-340 15.1 BUDGET RÉVISÉ PU-REG DÉFICIT D'EXPLOITATION OMH DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT le budget révisé 2019 003915 PU-REG « déficit d'exploitation »;

CONSIDÉRANT le déficit d'exploitation de 3 539.00 \$;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le budget révisé ainsi que le déficit d'exploitation.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge mentionne avoir rencontré les pompiers avec Monsieur le conseiller Richard Beaudin. Voici les demandes et les questionnements des pompiers :

- Est-ce qu'il y a un contrat de travail avec les pompiers;
- Est-ce qu'il y a une entente avec les nouveaux pompiers;
- Est-ce que les pompiers sont couverts par notre assurance si jamais il y a un accident lors d'une intervention;
- Pour les jours fériés, lorsqu'il y a une intervention, ils désirent être rémunérés à temps et demi;
- Que la formation PR soit rémunérée ainsi que la « recertification »;
- Augmentation salariale de 3.5 % par année;

Le conseil municipal accuse réception des demandes. Des échanges ont lieu entre les membres du conseil et le directeur incendie, M. Paul Dagenais. Les demandes seront prises en considération.

2019-12-341 17. ENTENTE INCENDIE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une entente incendie avec la Municipalité de Sainte-Martine;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale déposée;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER de signer l'entente intermunicipale au niveau incendie avec la Municipalité de Sainte-Martine et d'autoriser M. Gilles Dagenais, maire et Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer l'entente.

ADOPTÉ

2019-12-342 **17.1 REMBOURSEMENT FORMATION PR1 / MME CATHERINE GUAY**

CONSIDÉRANT que Mme Catherine Guay qui est pompière pour notre service incendie a suivi une formation PR1 avec la firme Cardio Choc;

CONSIDÉRANT les frais de formation au montant de 241.45 \$, taxes incluses;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE rembourser les frais de formation PR1 à Mme Catherine Guay.

ADOPTÉ

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2019-12-343 **18. SOUMISSIONS CRAMPONS VISÉS / TRACTEUR COLPRON**

CONSIDÉRANT que le besoin d'installer des crampons sur le tracteur Colpron;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat et l'installation de crampons visés pour les quatre (4) du tracteur Colpron au montant de 730.00 \$, plus taxes au garage Multi-Pneus de Saint-Rémi.

ADOPTÉ

2019-12-344 **18.1 ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DE PAVAGE RANG SAINT-ANTOINE / PAIEMENT DE LA RETENUE À « LES PAVAGES CÉKA INC.»**

CONSIDÉRANT que des travaux d'asphalte ont été réalisés par la compagnie « Les Pavages Céka Inc. » pour une section du rang St-Antoine en 2018;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été inspectés par M. André Pilon, ingénieur-conseil, M. Philippe Normand du Laboratoire GS Consultants, M. Alex Aganier des Pavages Céka Inc. et M. Stéphane Laberge, chef d'équipe de la Municipalité de Saint-Chrysostome;

CONSIDÉRANT le certificat d'acceptation finale des travaux émis par M. André Pilon, ingénieur-conseil qui recommande d'émettre la retenue finale au montant de 27 357.01 \$;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'émission du paiement au montant de 27 357.01 \$. Le montant de cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2019-12-345 18.2 BALISES DANS L'EMPRISE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT que certains citoyens installent des balises dans l'emprise publique, soit tout près de l'asphalte afin que la charrue n'endommage pas les terrains;

CONSIDÉRANT que ces balises se retrouvent dans l'emprise publique et peuvent nuire au déneigement;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AVISER les citoyens que les balises soient installées à un (1) mètre de l'asphalte.
ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2019-12-346 19. PERSONNE DÉSIGNÉE / COURS D'EAU MUNICIPAL (ARTICLE 105 LCM)

CONSIDÉRANT que la gestion des cours d'eau relève de la MRC le Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 105 sur la « Loi des compétences municipales » la municipalité doit nommer au moins deux (2) personnes désignées au niveau des cours d'eau;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière ainsi que Mme Claudine Beaudin, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe les deux (2) personnes désignées au niveau des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2019-12-347 20. PERSONNE DÉSIGNÉE / APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que nous devons nommer une personne désignée pour l'émission de constat d'infraction pour tout le territoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière comme personne désignée pour l'émission de constat d'infraction.

ADOPTÉ

2019-12-348 20.1 FERME BELLA HOLSTEIN / ACCÈS LIGNE ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT que la Ferme Bella Holstein désire passer une ligne électrique en bordure de notre terrain, lot 5 484 157;

CONSIDÉRANT que nous devons négocier avec Hydro-Québec pour la servitude de passage;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER de négocier une servitude de passage, avec Hydro-Québec, pour le passage d'une ligne électrique de branchement en faveur de la Ferme Bella Holstein.

ADOPTÉ

20.2 DOSSIER 774, RUE NOTRE-DAME / RIGOLE

Le point a été discuté à la période de questions.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2019-12-349 21. DEMANDE À EMPLOI ÉTÉ 2020 / CAMP DE JOUR

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE présenter une demande au nom du Comité des loisirs de Saint-Chrysostome pour une subvention pour quatre (4) postes de moniteur pour le camp de jour 2020, deux (2) postes de moniteur pour enfant ayant des besoins particuliers et deux (2) postes pour la voirie, en mentionnant que la Municipalité de Saint-Chrysostome dessert aussi les municipalités avoisinantes.

ADOPTÉ

2019-12-350 22. PROGRAMME DE SOUTIEN / RELÂCHE SCOLAIRE ET PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

- d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;
- d'autoriser Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2019-12-351 23. SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE / SAISON 2019-2020

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été affichée relativement à la surveillance de la patinoire pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) candidatures, soient M. Gregg Eastwood et M. Éric Lapierre;

CONSIDÉRANT que M. Eastwood a été surveillant l'année dernière;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Gregg Eastwood pour la surveillance de la patinoire au tarif horaire du salaire minimum de 12.50 \$ et M. Adrien Fyfe comme remplaçant.

ADOPTÉ

2019-12-352 ARROSAGE DE LA PATINOIRE SAISON 2019-2020

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été affichée relativement à l'arrosage de la patinoire pour la saison 2019-2020;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) offres pour l'arrosage, soient M. Adrien Fyfe et M. Charlee Godin-Lemieux;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Messieurs Adrien Fyfe et Charlee Godin-Lemieux comme personnes en charge pour arroser la patinoire au tarif horaire de 15.45 \$. Monsieur le conseiller Steve Laberge se porte volontaire pour aller les aider et leur montrer comment arroser la patinoire.

ADOPTÉ

23.1 CONSULTATION « POLITIQUE MADA » (MUNICIPALITÉ AMIS DES ÂÎNÉS) 22 JANVIER 2020 / DISPONIBILITÉ DES ÉLUS

Monsieur Mario Henderson, maire suppléant mentionne que le 22 janvier prochain il y aura une consultation publique sur la « politique MADA ». Tous les membres du conseil sont invités à y participer ainsi que toute la population.

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES & APPUI

2019-12-353 24. DEMANDE DE MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO HENDERSON / DON

Monsieur le Maire suppléant Mario Henderson, conseiller au district #6 se retire des discussions.

CONSIDÉRANT que Monsieur le conseiller Mario Henderson désire verser en don son salaire du mois de décembre 2019 et son salaire du mois de janvier 2020;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Appuyé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Chrysostome à verser au nom de Monsieur le conseiller Mario Henderson son salaire du mois de décembre 2019 et janvier 2020 aux organismes suivants :

MOIS	ORGANISMES
Décembre 2019	Guignolée 2019
Janvier 2020	Fabrique Padre Pio

ADOPTÉ

2019-12-354 25. DEMANDE DE L'ÉCOLE MONTPETIT / MARQUAGE DE LA COUR D'ÉCOLE

CONSIDÉRANT que l'école Montpetit désire avoir nos services avec notre équipement pour procéder au marquage de la cour d'école;

Après délibération

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal soit d'accord à leur prêter la machine à ligne pour qu'il le fasse eux-mêmes à l'interne.

ADOPTÉ

2019-12-355 26. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE SORTIE HIVERNALE 2020 / ÉCOLE MONTPETIT

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'équipe-école pour l'organisation d'une activité hivernale pour l'année 2020;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFECTER une somme de 1 500 \$ pour l'année 2020 à titre de contribution financière.

ADOPTÉ

2019-12-356 GUIGNOLÉE 2019 / DON

CONSIDÉRANT la demande de don des Chevaliers de Colomb, conseil 3584 pour la « Guignolée 2019 »;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser un don de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb, conseil 3584.

ADOPTÉ

28. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE / CENTRE DE RESSOURCES FAMILIALES DU HAUT-SAINT-LAURENT

Le conseil municipal accuse réception de la demande de contribution financière pour le Centre de ressources familiales du Haut-Saint-Laurent. Puisque la municipalité contribue déjà dans son milieu, elle n'accède pas à cette demande.

2019-12-357 28.1 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE MLE MATHILDE VINCENT / VOYAGE HUMANITAIRE ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES DE BEAUHARNOIS

CONSIDÉRANT que Mlle Mathilde Vincent participera à un voyage humanitaire au Guatemala, le tout organisé par « le Groupe en marche » de l'École secondaire des Patriotes de Beauharnois;

Proposé par Madame Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

De verser une contribution financière de 100 \$.

ADOPTÉ

2019-12-358 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE MLE ALYSSA VIAU / VOYAGE HUMANITAIRE ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES DE BEAUHARNOIS

CONSIDÉRANT que Mlle Alyssa Viau participera à un voyage humanitaire au Guatemala, le tout organisé par « le Groupe en marche » de l'École secondaire des Patriotes de Beauharnois;

Proposé par Madame Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

De verser une contribution financière de 100 \$.

ADOPTÉ

2019-12-359 28.2 LOCAL SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / AUTORISATION POUR CHANGER LA SERRURE

La directrice générale informe les membres du conseil des méfaits survenus dans le local de sécurité alimentaire situé au 4^e étage du Centre culturel Dr Marc Héту.

Après délibération
Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater les travaux publics à procéder au changement de la poignée de porte. Une clé sera remise au locataire du local et l'autre clé sera remise à la directrice générale.

ADOPTÉ

2019-12-360 28.3 MANDAT « SOLINOV » / PRÉPARATION APPEL D'OFFRES VIDANGE DES ÉTANGS

CONSIDÉRANT que la firme « Solinov » a été mandaté dans l'étude pour la vidange des étangs;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'étude de faisabilité de la vidange et la disposition des boues des étangs en date du 25 novembre dernier;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme « *Solinov* » pour préparer le devis pour l'appel d'offres pour la vidange et la disposition des boues des étangs.

ADOPTÉ

VARIA

2019-12-361 **CONGRÈS FQM / REPORT DE LA DATE À LA 4^E ANNÉE DU MANDAT**

CONSIDÉRANT que le congrès de la FQM a toujours lieu la dernière fin de semaine de septembre;

CONSIDÉRANT QUE l'élection générale, qui a lieu tous les quatre ans, a toujours lieu le dernier dimanche d'octobre;

CONSIDÉRANT QU'à la 4^e année du mandat, aucun élu ne devrait participer au congrès;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

De demander à la Fédération québécoise des municipalités de changer la date du congrès lors de l'élection générale.

ADOPTÉ

2019-12-362 **AFFECTATION / TRAVAUX RANG DU MOULIN REPORTÉS EN 2020**

ATTENDU QUE la municipalité a taxé les contribuables afin de financer les travaux de resurfacement prévus dans le rang Du Moulin sur une distance de plus ou moins 3 kilomètres;

ATTENDU QU'UN montant de 265 000 \$ avait été prévu au budget 2019;

Attendu que les travaux sont reportés en 2020;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFECTER la somme de 265 000 \$ au « Surplus affecté – Voirie » afin que cette somme soit utilisée en 2020 pour financer les coûts du projet.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Billy Beaudin-Bourdeau / Transport en vrac

M. Billy Beaudin-Bourdeau demande que dans le prochain devis d'appel d'offres pour des travaux de réfection de conduite de prioriser les payeurs de taxes locaux.

Monsieur Mario Henderson, maire suppléant mentionne qu'il faut également modifier notre politique de gestion contractuelle afin de favoriser l'achat local.

2019-12-363 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 22H10 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Mario Henderson
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
